



Syndicat Mixte du SCoT
du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL
DU JEUDI 4 MARS 2021**

Question 0 APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2020

Question 1 RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

L'an deux mille vingt-et-un le quatre mars, à dix-sept heures trente, les membres du Comité syndical du syndicat mixte en charge du SCOT du bassin de vie Cavaillon - Coustellet - L'Isle sur la Sorgue se sont réunis dans les locaux de la Fruitière numérique de Lourmarin sous la présidence de Monsieur Fabrice LIBERATO. Les convocations ont été envoyées le vingt-trois février deux mille vingt-et-un.

Etaient présents :

Magali BASSANELLI, Nicole GIRARD, Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD, Félix BOREL, Patrick SINTES, Françoise MERLE, John BROUET, Jean-Pierre PETTAVINO, Claude SILVESTRE, Gaétane CATALANO-LLODES, Fabrice LIBERATO, Jean-Pierre GERAULT, Amélie JEAN, Sylvie GREGOIRE, Etienne KLEIN, Philippe BATOUX, Gwénola DESPLATS, André ROUSSET, Patrick COURTECUISSÉ, Denis SERRE, Frédérique ANGELETTI, Gilbert TROUILLER, Patricia PHILIP, Jean Paul VILMER

Absent(s) excusé(s) représenté(s) par :

Laurence CHABAUD-GEVA représentée par Gilbert TROUILLER
Serge NARDIN représenté par Frédérique ANGELETTI

Absent(s) excusé(s) ayant donné pouvoir :

Gérard DAUDET a donné pouvoir à Fabrice LIBERATO

Absent(s) excusé(s) :

Eulalie RUS, Pierre GONZALVEZ, Yves BAYON-DE-NOYER, Richard KITAEFF, Claire ARAGONES, Frédéric MASSIP, Delphine Cresp-Pirola, Michel NOUVEAU,

Secrétaire de séance : Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD

Nombre de membres en exercice : 33

Présents : 24

Votants : 25

La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Fabrice LIBERATO

QUESTION 0 : APPROBATION DU PV DU CONSEIL SYNDICAL DU 15 DECEMBRE 2020

Le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020 est mis en délibéré.

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 25 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 15 décembre 2020

QUESTION 1 : RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Rapporteur : Fabrice LIBERATO

Depuis la loi « Administration territoriale de la République » (ATR) du 6 février 1992, la tenue d'un débat d'orientations budgétaires (DOB) s'impose aux communes et plus généralement aux collectivités dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget primitif.

Ainsi le 2^{ème} alinéa de l'article L.2312-1 du CGCT est remplacé par un 1^{er} alinéa ainsi rédigé : « Dans les communes de plus de 3500 habitants et plus, le Maire présente au conseil municipal, dans un délai de deux mois précédant l'examen du budget, un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette. Ce rapport donne lieu à un débat au Conseil Municipal, dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8. Il est pris acte de ce débat par une délibération spécifique.

Ce débat permet à l'assemblée délibérante :

- d'être informée sur l'évolution de la situation financière du Syndicat Mixte,
- de discuter des orientations budgétaires 2021 qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif

L'EXERCICE 2020

L'année 2020 a été marquée par les points suivants :

PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL

La réalisation du PCAET s'organise autour de 3 phases déclinées comme suit :

1. Le diagnostic – Conformément au calendrier initial, cette phase a été finalisée début 2020.
2. La stratégie – initialement prévue de janvier à mai 2020, cette phase se finalisera début 2021.
3. Le plan d'actions (mars/septembre 2021)

L'approbation devrait intervenir fin 2021.

TRANSFERT DE LA COMPTABILITE DU SYNDICAT MIXTE

La comptabilité du Syndicat mixte, initialement assurée par les services de la Communauté d'Agglomération LMV, a été transférée au Syndicat mixte. Afin d'assurer une meilleure correspondance des données, la solution E-Magnus de BERGER LEVRAULT a été retenue du fait de sa comptabilité avec celle utilisée par LMV (SEDIT).

Les transferts de données ont été réalisés de mai à juillet 2020 et concernent les 3 derniers exercices.

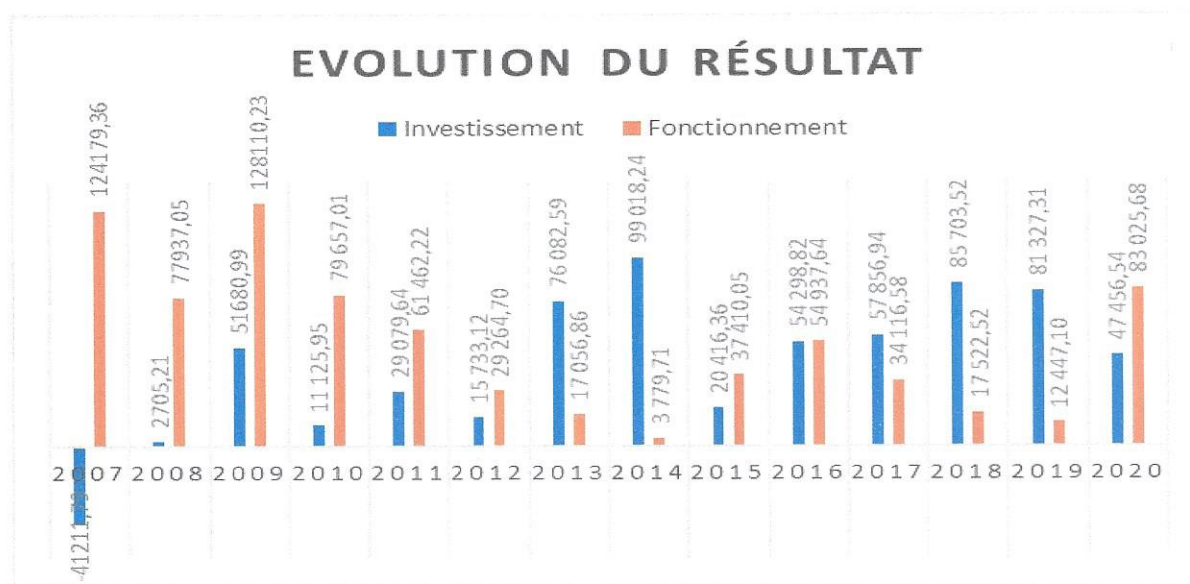
De nombreux dysfonctionnements sont apparus notamment sur la reprise des immobilisations et subventions qui à ce jour ne sont pas totalement résolus.

RESULTATS PROVISOIRES 2020

Le budget de l'année 2020 s'est soldé par les résultats provisoires suivants :

- Section d'Investissement en excédent de clôture pour un montant de 47 426.54 €
- Section de Fonctionnement en excédent de clôture pour un montant de 83 025.68 €

Il est à noter que le syndicat mixte ne dispose d'aucun emprunt.



EFFECTIF DU SCOT

Concernant les effectifs du SCOT, la structure des effectifs demeure identique à savoir 1 cadre A rémunéré sur la base d'Attaché territorial, échelon 11, indice brut 821, majoré 673, sur une durée de travail fixé à 35h hebdomadaire, ne disposant d'aucun avantage en nature.

Il n'est pas prévu d'évolution de la structure des effectifs pour l'exercice 2021.

La convention liant le Syndicat mixte et la Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse concernant la mise à disposition d'un agent pour la réalisation des opérations RH et comptabilité courante a été modifiée. La Communauté d'agglomération n'assure à ce jour que la réalisation de la paie. La partie comptabilité courante a été reprise en direct par le Syndicat mixte.

AUTRES ELEMENTS D'EVOLUTION :



EXECUTION DU BP 2020

DEPENSES INVESTISSEMENT	BP 2020 DM	Réalisé 2020	%
D2 040 1068 Excédent de fonctionnement capitalisés	52 103,01	52 103,01	100,0%
D2 040 020 13911 Subvention équipement	3 422,40	3 424,20	100,1%
D2 040 020 13912 Amts Subvention d'Equipement	21 723,20	21 721,40	100,0%
D2 040 020 13913 Subv Invest Département Transférées CRT	12 220,00	12 220,00	100,0%
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	89 468,61	89 468,61	100,0%
D1 20 020 202 Frais d'études	50 000,00	1 800,00	3,6%
D1 20 020 2051 Concessions et droits similaires	0,00	0,00	
TOTAL CHAP. 20 - IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	50 000,00	1 800,00	3,6%
D1 21 820 2183 Matériel de bureau et informatique	1 575,95	879,00	55,8%
TOTAL CHAP. 21 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 575,95	879,00	55,8%
CHAP 020 DEPENSES IMPREVUES A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	
TOTAL INVESTISSEMENT	141 044,56	92 147,61	65,3%

DEPENSES FONCTIONNEMENT	BP 2020 DM	Réalisé 2020	%
D1 011 020 6042 Achat prestations de Service Hébergement	300,00	3 833,00	1277,7%
D1 001 60632 Fourniture de petit équipement	0,00	150,86	
D1 011 820 6064 Fournitures Administratives	1 500,00	1 060,54	70,7%
D1 011 6132 Location immobilière	0,00	0,00	
D1 011 020 6156 Maintenance	1 000,00	510,00	51,0%
D1 011 020 6161 Primes d'Assurances	2 000,00	1 582,88	79,1%
D1 011 020 6184 Versements à des organismes de formation	1 800,00	0,00	0,0%
D1 011 820 6225 Indemnités au comptable	500,00	0,00	0,0%
D1 011 020 6226 Honoraires	0,00	0,00	
D1 011 820 6231 Annonces et insertions	500,00	0,00	0,0%
D1 011 820 6232 Fêtes et Cérémonies	1 500,00	1 140,00	76,0%

D1 011 020 6236 Catalogues et imprimés	5 000,00	1 648,40	33,0%
D1 011 820 6251 Voyages et déplacements	2 000,00	289,53	14,5%
D1 011 820 6257 Réceptions	1 000,00	0,00	0,0%
D1 011 820 6261 Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	0,0%
D1 011 820 6262 Frais de Télécommunication	2 000,00	1 563,56	78,2%
D1 011 020 6281 Concours Divers (Cotisations.....)	1 000,00	901,00	90,1%
TOTAL CHAP. 011 - CHARGES A CARACTERE GENERAL	21 100,00	12 679,77	60,1%
D1 012 020 6218 Autre personnel extérieur au service	1 000,00	0,00	0,0%
D1 012 6336 Cotisation CDG	1 000,00	692,00	69,2%
D1 012 020 64131 Rémunérations non titulaires	53 000,00	48 684,70	91,9%
D1 012 820 6451 Cotisations URSSAF	16 000,00	13 345,47	83,4%
D1 012 820 6453 Cotisations aux caisses de retraite	3 000,00	2 415,39	80,5%
D1 012 820 6454 Cotisations aux ASSEDICS	3 000,00	1 939,13	64,6%
TOTAL CHAP. 012 - CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	77 000,00	67 076,69	87,1%
D1 65 651 Redevances pour concessions, brevets...	3 000,00	2 031,60	67,7%
D1 65 65888 Autres	47 666,22	1,11	0,0%
TOTAL CHAP. 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	50 666,22	2 032,71	4,0%
D2 042 020 6811 Dotations aux amortissements	52 241,24	52 195,89	99,9%
TOTAL CHAP. 042 - Ordre de transfert entre sections	52 241,24	52 195,89	99,9%
CHAP 022 DEPENSES IMPREVUES A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	16 000,00	0,00	0,0%
TOTAL FONCTIONNEMENT	217 007,46	133 985,06	61,7%

RECETTES INVESTISSEMENT	BP 2020 DM	Réalisé 2020	%
R2 001 020 001 Résultat d'investissement reporté	81 703,26	81 703,26	100,0%
TOTAL CHAP. 001 - Résultat d'investissement reporté	81 703,26	81 703,26	100,0%
R2 040 020 2802 Frais études, élaborat°, modificat° docs	51 477,24	51 430,89	99,9%
R2 040 020 28031 Amortissements Frais d'Etude	0,00	0,00	
R2 040 020 28051 Amts Concessions et droits assimilés	363,00	363,00	100,0%
R2 040 020 28183 Autres immo. corp. Mat bureau et informa	401,00	402,00	100,2%
TOTAL CHAP. 040 - Ordre de transfert entre sections	52 241,24	52 195,89	99,9%
R1 10 820 10222 FCTVA	7 100,06	5 675,00	79,9%
TOTAL CHAP. 10 - DOTATIONS	7 100,06	5 675,00	79,9%
R1 13 020 1313 Subvention d'équipement département	0,00	0,00	
TOTAL CHAP. 13 - SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	
TOTAL INVESTISSEMENT	141 044,56	139 574,15	99,0%

RECETTES FONCTIONNEMENT	BP 2020 DM	Réalisé 2020	%
R2 002 020 002 Resultat fonctionnement reporté	12 709,85	12 709,85	100,0%
TOTAL CHAP. 002 - RESULTAT FONCTIONNEMENT REPORTE	12 709,85	12 709,85	100,0%
R2 042 7785 Excédent d'investissement transférée au compte de résultat	52 103,01	52 103,01	100,0%
R2 042 020 721 Mobilisations Incorporelles travaux en régie	0,00	0,00	
R2 042 020 777 Q-part des Subvent° d'invest trans au Rt	37 365,60	37 365,60	100,0%
TOTAL CHAP. 042 - ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	89 468,61	89 468,61	100,0%
R1 74 820 7478 Participations autres organismes	114 829,00	114 829,00	100,0%
TOTAL CHAP. 74 - DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	114 829,00	114 829,00	100,0%
R1 75 7588 Autres produits de gestion courante	0,00	3,28	
TOTAL CHAP. 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	3,28	
R1 77 Produits exceptionnels divers			
TOTAL CHAP. 77 - PRODUITS DIVERS EXCEPTIONNELS			
TOTAL FONCTIONNEMENT	217 007,46	217 010,74	100,0%

LES GRANDES ORIENTATIONS POUR 2021

L'année 2021 sera consacrée :

- A la finalisation de l'étude relative au Plan Climat Air Energie Territorial
 - Finalisation de la Stratégie du PCAET
La stratégie territoriale identifiera les priorités et les objectifs des collectivités, ainsi que les conséquences en matière socio-économique, prenant notamment en compte le coût de l'action et celui d'une éventuelle inaction.
 - Réalisation du programme d'actions qui définira les actions à mettre en œuvre par les collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs socio-économiques, y compris les actions de communication, de sensibilisation et d'animation en direction des différents publics et acteurs concernés.
 - Réalisation de l'Evaluation Environnementale
 - Avis de l'Etat, MRAE et Région SUD PACA
 - Consultation du public
 - Approbation par le Conseil Syndical (3ème trimestre 2021)
- A la mise en œuvre du SCOT opposable auprès des communes,
- Au suivi des projets partenariaux et avis.

Au niveau du budget 2021, il convient de programmer notamment :

- La 2^{ème} et 3^{ème} tranche de l'étude PCAET,
- La réalisation de supports de communication pour le PCAET

PREVISIONS BUDGETAIRES 2021 :

EN INVESTISSEMENT :

Les dépenses seront essentiellement constituées

- Des frais d'études du PCAET (60 000.00 €),
- De l'amortissement des subventions (20 449.20 €),

Les recettes seront essentiellement constituées

- Du résultat d'investissement reporté (47 426.54 €)
- De l'amortissement des immobilisations (50 007.28 €)
- Du FCTVA (250.00 €)

EN FONCTIONNEMENT

Les dépenses seront composées principalement des dépenses courantes du syndicat mixte :

- Le chapitre 011 « charges à caractère général » ressort à environ 25 000 € et comprend notamment l'assurance des locaux du syndicat mixte pour, les frais d'affranchissement, de télécommunication, les reproductions de documents, les déplacements, cotisations, ...
- Le chapitre 012 « charges de personnels et frais assimilés » restera stable (75 000 €)

- Les dotations aux amortissements (50 007.28 €),
- La mise en réserve de la reprise de excédents d'investissement.

Les recettes seront composées principalement :

- De l'excédent de Fonctionnement (83 025.68 €),
- De l'amortissement des subventions (20 449 20 €),
- Des contributions des membres (114 829.00 €)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'avis favorable du Bureau syndical en date du 17 février 2021

Le Conseil syndical est invité à formuler ses observations

**Le Comité syndical,
Délibère, et
Par 25 voix pour, 0 contre et 0 abstention**

- **PREND ACTE** de la tenue du Rapport d'Orientations Budgétaires pour l'exercice 2021

Pour extrait conforme,
Cavaillon, le 5 mars 2021

Fabrice LIBERATO
Président du Syndicat Mixte

Florence ANDRZEJEWSKI-RAYNAUD
Secrétaire de Séance

